que les anciennes erreurs n'ont pas toutes disparu et que de nouvelles se sont introduites."

Eh bien, ce sont ces grandes idées du concile du Vatican et de son prédécesseur que Léon XIII s'est d'abord efforcé de mettre dans une lumière très vive et de répandre partout; puis il a voulu combler aussi les lacunes qu'a forcément laissées le dernier concile œcuménique.

On a prétendu quelquefois qu'il avait inauguré, sur les questions principales qui intéressent aujourd'hui l'Eglise, une doctrine différente de celle de son prédécesseur; on a déploré la direction que sa main imprime aux affaires de l'Eglise, et l'on a même osé dire qu'il pourrait bien sacrifier le temporel Il y a là une grande erreur. Non, Léon XIII ne s'est point séparé, par ses idées, de son prédécesseur; non, il n'a pas interrompu brusquement l'œuvre de Pie IX, pour en entreprendre une autre. La doctrine des deux pontifes est la même; le même aussi est le but qu'ils ont poursuivi, mais leur politique n'est pas identique. Il entre en effet dans le gouvernement de la Providence que les pontifes qui se succèdent sur le trône de Pierre marchent loujours à la lumière de la vérité, qui est une, et qu'ils aient toujours en vue le bien de l'Eglise et du monde ; mais il entre aussi dans ses vues qu'ils emploient des moyens différents suivant les circonstances et les exigences des temps. Or c'est ce qu'il n'est pas difficile de constater dans l'ouvre déjà si avancée de Léon XIII.

A peine était-il monté sur le trône pontifical, qu'il signalait aux évêques et aux fidèles les maux qui accablent, de nos jours, l'Eglise et la société. Dans cette première encyclique, il se demande quelle est la cause de ces déplorables maux, et il la trouve dans le mépris qu'on affecte aujourd'hui pour toute sorte d'autorité et surtout pour l'autorité de l'Eglise et de son chef, qui pourtant doivent exercer, au nom de Dieu, une suprême juridiction spirituelle sur le monde chrétien et qui, en même temps, sont la base et le soutien de toute autre autorité légitime. N'est-il pas évident en effet que, si les puissances ne s'appuient sur les principes éternels de la vérité et de la justice, elles manqueront de fondement? Or, n'est-ce pas l'Eglise et son chef qui sont les dépositaires et les défenseurs de la vérité et du droit?

Et qui donc oserait dire que, dans les temps où l'Eglise et son chef jouissaient de toute leur liberté, ils n'ont pas rempli dignement cette noble mission? N'est-ce donc pas cette Eglise, contre laquelle on dirige aujourd'hui, dans un si grand nombre de pays,

^{1.} Le concile ecuménique, par l'abbé J.-B. Jaugey.